

Diplômes d'Arts et Sciences Humaines



Pour retirer son diplôme :

- En direct à la scolarité, bureau 117 :

Vous munir d'une pièce d'identité. Les procurations ne sont pas admises.

- Par courrier :

Vous devez nous adresser une **demande écrite** en précisant la nature du diplôme et l'année d'obtention. Joindre une **photocopie d'une pièce d'identité** et **5,77 € EN TIMBRES** pour l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

- **DEUG et Maîtrise :**

Dans le cadre du LMD, le DEUG et la Maîtrise sont des étapes intermédiaires qui ne donnent pas lieu à l'édition automatique d'un diplôme. Les étudiants qui ne continuent pas leurs études après ces étapes peuvent demander leur diplôme à l'aide d'un [imprimé spécial \[PDF - 304Ko\]](#). Un délai de deux mois est à prévoir pour l'édition puis la signature au rectorat.

- **Diplômes antérieurs à 1998 :**

Il faudra également prévoir un délai pour un diplôme obtenu avant l'année universitaire 1997-1998. **Contact**

- **Demande de duplicata de diplôme :**

Vous devez nous adresser un courrier expliquant les raisons de votre demande de réédition de diplôme et précisant la nature du diplôme et l'année d'obtention. Cette demande sera accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité et de **5,77 € EN TIMBRES**. Un délai de deux mois est à prévoir pour l'édition puis la signature au rectorat.

[Demande de Mise à jour du site ASH](#)

Contact

[La scolarité](#)
[Le secrétariat](#)

Joindre la scolarité



■ **Université François-Rabelais**
Scolarité Arts et Sciences Humaines
Bureau 117, 1er étage
3, rue des Tanneurs
37041 Tours CEDEX 1

Téléphone 02 47 36 65 35

■ **Ouverture de 8 heures 30 à 12 heures**
et de 13 heures 30 à 16 heures 45
fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

[notre adresse mail](#)